

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

30 JUIN 2026

LA BOUCLE DU HAINAUT *

Audition de :

- M. Ancion et Mme Goetghebuer, Directeur et Directrice chez Stratec ;
- MM. Hannoir et Groulard, Représentants habilités de l'ASBL REVOLHT

RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'aménagement du territoire,
de la mobilité et des pouvoirs locaux

par

MM. Di Antonio et Lefèbvre

SOMMAIRE

I. Résumé.....	3
II. Procédure	3
III. Audition	3
IV. Rapport.....	4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via le lien suivant : <https://parlwal.be/44oFYWD>.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux a procédé à l'audition de M. Ancion et Mme Goetghebuer, Directeur et Directrice chez Stratec, et MM. Hannoir et Groulard, Représentants habilités de l'ASBL REVOLHT, sur la Boucle du Hainaut.

I. RÉSUMÉ

La Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux a procédé à des auditions sur la Boucle du Hainaut.

II. PROCÉDURE

En date du 2 juin 2026, la Commission a décidé de procéder à l'audition de représentants habilités de l'ASBL REVOLHT et de Stratec, sur la Boucle du Hainaut.

La Commission a procédé à l'audition de M. Ancion et Mme Goetghebuer, Directeur et Directrice chez Stratec, et MM. Hannoir et Groulard, Représentants habilités de l'ASBL REVOLHT, le 30 juin 2026.

Ont participé aux travaux : M. J.-P. Bastin, Mme Cassart-Mailleux, MM. Chintinne, Crampont, Daye (Président), Dewez, Di Antonio (Rapporteur), Mme Hanus, MM. Lefèbvre (Rapporteur), Mugemangango.

Ont assisté aux travaux : Mme Bluge, M. Devin, Mmes Linard, Pécriaux, M. Resinelli. M. Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux.

III. AUDITION

Le 30 juin 2026, la Commission de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des pouvoirs locaux s'est réunie afin de procéder à l'audition de M. Ancion et Mme Goetghebuer, Directeur et Directrice chez Stratec, et MM. Hannoir et Groulard, Représentants habilités de l'ASBL REVOLHT, sur la Boucle du Hainaut.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission

ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/4vHRsj7>, pp. 37-66.

IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et aux rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Les Rapporteurs,
C. DI ANTONIO
B. LEFÈBVRE

Le Président,
M. DAYE